

Un seul logo avant la fusion académique

UNIVERSITÉS L'UCL et Saint-Louis décidées

La démarche a une portée symbolique. Mais derrière le symbole, il y a un message : l'Université catholique de Louvain et l'Université Saint-Louis Bruxelles sont décidées à fusionner... et le font savoir à travers une nouvelle charte graphique commune. Cette identité visuelle se décline en deux versions. L'une, généraliste, toute de bleu vêtue où un carré et un rectangle se superposent pour faire apparaître le « L » de Louvain et le « U » d'université. L'autre, plus « locale », reprend les codes de la première tout en y ajoutant la référence au site concerné : Saint-Louis Bruxelles dans le cas présent mais aussi les Fucam à Mons, la faculté d'architecture de Saint-Gilles ou celle de médecine à Woluwe-Saint-Lambert.

Côté UCL, le nouveau logo UCLouvain sera d'application dès la prochaine rentrée. Côté USL-B, l'intégration sera progressive : pendant la période précédant la fusion effective,

l'USL-B appliquera des changements sur ses supports, tout en conservant son logo actuel. C'est que la fusion effective se fait attendre. Il manque aux protagonistes le décret qui, idéalement, officialisera le mariage. « *Nous l'espérons pour la rentrée 2018, ce ne sera pas avant celle de 2019. Il y a un décalage entre le temps académique et le temps politique...* » constate Vincent Blondel, recteur de l'UCL. *Il reste étonnant que malgré notre demande de fusion sans incitant - nous ne sollicitons ni argent, ni programme d'étude supplémentaire - les acteurs politiques n'ont pas encore donné suite ».*

En attendant que PS et CDH s'accordent sur ce délicat dossier, les universités fusionnent ce qui peut l'être sur le plan administratif : participation croisée des recteurs dans les organes de décision, premiers recrutements en commun, système informatique unique, et, bien entendu, cette nouvelle identité visuelle. ■

ÉRIC BURGRAFF